

# PETITES MATINALES : CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR CRÉER SON ENTREPRISE



Maître Gaglioti (à droite) a animé cet atelier particulièrement instructif.

Dès leur première édition, qui s'est déroulée ce mardi à l'espace de coworking La Verrière à Nice, les "Petites Matinales" ont attiré des personnes intéressées par le sujet proposé : "Quel statut juridique pour créer ma société?". Les jeunes entrepreneurs ont profité de ce nouveau rendez-vous proposé par **Les Petites Affiches des Alpes-Maritimes** pour "débroussailler le terrain" ou parfaire leurs connaissances afin de démarrer leur future activité dans les meilleures conditions. Cette session a été animée par

Maître Mélinda Gaglioti, avocate au Barreau de Nice et du Québec, qui a exposé clairement les enjeux "sans proposer de réponses toutes faites" car le choix d'un statut dépend bien sûr de la nature du projet et de la situation personnelle de celui ou ceux qui le porte.

## La richesse du Droit...

"Cet atelier a pour but de vous aider à déterminer ce qui vous correspondra le mieux pour, ensuite, aller voir un expert-comptable ou un avocat et finaliser".

Exploitation en nom propre, entreprise individuelle, micro-en-

treprise (ex statut d'autoentrepreneur), SAS, SARL... Le Droit français est riche de nombreuses "solutions" dont il faut bien cerner les enjeux avant de se lancer. Maître Mélinda Gaglioti s'est également attachée à présenter les aspects fiscaux et sociaux qui découlent de tous ces possibles. Olivier Tazé, directeur du développement des Petites Affiches, et Valérie Ammirati, qui manage la Verrière, ont reçu les participants dans cet écosystème original qui les "plonge" tout de suite dans le bain de l'entreprise. Prochaine date le 28/11 !

## EXPERT ET ASSURANCE : CONFÉRENCE DE L'UCEJAM LE 5/10

" L'expert de justice face à l'expert d'assurance ". Tel sera le thème de la conférence-débat organisée le 5 octobre 2017 de 18h à 20h par l'UCEJAM et qui sera animée par M<sup>me</sup> Anne Tresacsas, maître de conférences à l'Université de Nice. L'UCEJAM vous convie à cette prochaine séance de formation qui traitera des relations entre l'expert de justice et l'expert d'assurance dans un litige porté devant les tribunaux. Parmi les nombreuses questions qui se posent seront traitées celle de la responsabilité de l'expert d'assurance quand il devient prescripteur de réparations ou encore

celle de la nature de son intervention pour sa compagnie : mission ou mandat ?

Une attestation de présence sera établie par la faculté de Droit de Nice pour tous les présents, en vue de justifier l'obligation d'un suivi de formation procédurale. À noter que les avocats sont invités gracieusement et qu'une attestation de formation leur sera remise après son établissement par la Faculté de Droit.

Afin de faciliter l'organisation, l'UCEJAM vous serait fort reconnaissante de bien vouloir confirmer votre présence, par simple mail indiquant votre nom et prénom, soit par voie postale



(en précisant bien le nom et le prénom concernés) en l'adressant au plus vite au secrétariat pour cette manifestation : JUST SERVICES, Les Salamandres 2, Bâtiment 1, 1 Boulevard du Soleil 06150 Cannes-la-Bocca. [just.services@yahoo.fr](mailto:just.services@yahoo.fr)

## NUMÉRIQUE : RICHE PROGRAMME EN OCTOBRE

Octobre sera pour la 4<sup>ème</sup> année le mois où les nombreux événements dédiés au Numérique seront mis à l'honneur. Une initiative portée par Telecom Valley, soutenue par la French Tech Côte d'Azur. Cette opération présente des événements destinés aux professionnels côtoyant le numérique au quotidien : l'industrie, le tourisme, les sciences, l'enseignement ou encore la recherche.

Programme sur : [www.telecom-valley.fr/mois-numerique-azureen-2017/](http://www.telecom-valley.fr/mois-numerique-azureen-2017/)

## ATTENTAT : AIDE AUX VICTIMES

Le Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions annonce mettre en œuvre l'indemnisation des préjudices d'angoisse et d'attente, pour les victimes décédées, leurs proches partageant leur quotidien ainsi que les victimes blessées.

## IAE-NICE : "M1 CAREERS DAY" LE 4 OCTOBRE

L'IAE de Nice organise en partenariat avec la Jeune Chambre Economique Nice Côte d'Azur, la première édition de son "M1 CAREERS DAY", mercredi 4 octobre à l'IAE Nice (Campus Saint Jean d'Angély) en Amphi 4.

Avec le concours d'experts et de spécialistes RH, cette première édition a pour objectif de permettre aux étudiants de 1<sup>ère</sup> année de master de se préparer au mieux à leur entrée dans le monde du travail. Ils pourront rencontrer à cette occasion des professionnels qui leur donneront conseils et astuces pour appréhender au mieux leurs futures recherches de stage et d'emploi.

## ORANGE REMET UN PASSEPORT NUMÉRIQUE À 60 JEUNES

La Mission Locale communautaire "objectif jeunes" Nice Côte d'Azur s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire avec ou sans qualification.

Elle a reçu le soutien de la Fondation Orange pour aider ces jeunes à accéder à l'emploi. 60 recevront un "passport numérique" qui leur permettra de découvrir les réseaux sociaux, gérer leur e-réputation et savoir utiliser les sites d'aide en ligne.